

Copie.

A La Haye ce 15.^e Juin 1699. 905

A. S. Ali.

Ce qu'il a pleu à V. A. de m'ordonner que j'eusse
escrire par le Conseil au Bureau des Comaires
d'Orang, touchant l'acquisition des Terres des
Trigoules et Coyrol, a esté promptement expédie,
et par le premier ord.^e d'après, et j'ai remercié
de leur Saurin du soin qu'il a eu d'informer
V. A. à plein de l'importance de ceste affaire,
qui en effect est si grande, qu'il y a de la
conservation du Pays, sur le Rhone, ceste
Rivière ne cessant de veigner le terrain de V. A.
en sorte, qu'a la fin il ne se retireroit presque
plus rien d'assez de considerable pour contes-
tancer ce beau droit, et le maintenir contre
la France et d'autres voisins malicieux.

Je mets dans ce Paquet la premiere lettre
que le S.^r L'chere m'a escrit de Rotterdam,
après un mois par lequel il m'avoit donné
avis de son arrivée à Paris. V. A. y trouva
d'abord un merveilleux pronosticq. qu'il avança
de j'ne seay quel retour indubitable des
favoris de la France. Ce n'est un Enigme
à moy, qui ne m'intens point en visions.
Peut estre que V. A. y verra plus clair. Ce-
qu'il propose de nouveau touchant un Imploy
de S.^r Richard au Parlement de Rotterdam
pourroit faire plus de bien que de mal aux
Gouverns de V. A. mais j suis toujours
dans la même scrupule, si V. A. pourroit
intendre à en faire receler le Roy de
sa part. A mon avis les deux lettres

de complimente qu'il demande ne seroyent pas
inutiles. J'en enuoye deux propres, pour gaigner
temps, en cas que V. A. ayt agréable de les signer.
Pour la forme generale dont il parle j'ai tres
chausuleux d'un article de si grosse depense, -
qu'il faudra bien considerer quel avantage on
tirerait apres l'auoir supportee pour l'age de
former. Au retour de S. Echar, il y aura
moyen d'eclaircir tout cela.

Je vien de sçauoir que V. A. a eu la bonte d'inspire
en personne nos calamitez à Zuglheim, & ne
scauroy trouuer des paroles assez dignes, pour
luy en rendre mes tres-humble reconnaissance.
J'espere cependant, qu'ayant assez remarque
que ces impietez ne s'y font que de pure
malice & bestise, elle voudra mes continer
la grace de visiter par autre luy ses ordres
à ce qu'on deuoit de ruiner mon lieu sans
mercy, tel ouurage ne dependant pas de
la difference d'autant plus ou moins de Vozes
de Terrain. P'onsons qu'un emissaire de
leur part, venu de Sommel a ose declarer
deuant V. A. qu'ils aymeroyent mieux quitter
leurs Charges, que de s'estoigner tant soit
peu de leur decore, par ou il paroit
à quelle gens on a à faire, presuppasant
enr'autres belles lurs, qu'il se en leur
pouuoir de quitter une fonction publique,
quand il leur plait. Je m'ay tres adresee à
eux par diuers luyers, les plus ciuils que

307
Je pouvois, pour les mener à nous entendre
d'espérer de d'autres: mais jamais n'ont daigné
m'en faire un mot de réponse, qui est
un honneur qui me font bien (mais) de la
cour de Suède quand j'ay sursis de les
requérir de quelque chose touchant un
ou autres choses dans le même quartier.
Si bien qu'il n'y a que le respect et
l'autorité de V. A. qui me puisse
garantir de leur insolence. Il supplie
V. A. de semblant V. A. d'agréer que Zaëlhem
aie l'honneur de luy en faire souvenir.

Le sieur Bire vis à la fin, et me porta les
raisonnés à V. A. que si elle eût de le secours,
se table est en hazard de se voir réussie, ce
qu'il tire de l'effort ne pouvant suffire à remédier
aux erreurs.

3. 908

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]